

Lettre d'infos n°12

Circonscription CHAMALIERES

Jeudi 8 décembre 2022

Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs,
Mesdames les enseignantes, Messieurs les enseignants,
Mesdames les membres du RASED,

Les documents relatifs à la lettre d'information de la circonscription sont disponibles sur le site de la circonscription et accessibles directement via des liens.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre la lettre à tous les personnels rattachés à votre école.
Pour rappel, vous trouverez toutes les lettres d'infos et toutes informations administratives et pédagogiques utiles à votre quotidien sur le site de la circonscription. Visitez ce site régulièrement car des documents (aide au pilotage de la classe, formulaires, carrière, prêt de matériel, ...) y sont déposés très fréquemment : <https://mediascol.ac-clermont.fr/ien-chamalières/>

Marie Gabrielle VACHETTE



Inspectrice de la circonscription de Chamalières

Sommaire

DIRECTEUR

- 1-Appel à projets 2023 - Sécurité routière
- 2-EPS - Rappel Sessions d'agrément départementales SKI
- 3-EPS – Session d'agrément Raquettes Luge
- 4-Lancement appel à projets Médiation familiale
- 5-Réponse à donner au flyer « Proposition pour les parents d'enfants en difficultés (en attente d'orthophonie) »**

CARRIERE

- 1-Inscriptions à l'examen du CAPPEI session 2023
- 2-Inscription sur la liste d'aptitude de directeur d'école - Rentrée 2023
- 3-Circulaire temps partiels - 2023/2024

PEDAGOGIE

- 1-Emprunt des valises littérature CANOPE
- 2-Conseils de classe innovants au collège de Bourg-Lastic : 5 minutes pour comprendre**

1-Appel à projets 2023 - Sécurité routière

Dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2023, vous voudrez bien trouver :

- le courrier d'appel à projets du PDASR 2023 en suivant le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/i3iqbqr4ekKKfka>

- le lien pour saisir vos propositions d'action : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-pdasr-2023-63>

La date limite de dépôt de dossier est fixée au **20/01/2023**.

2-EPS - Rappel Sessions d'agrément départementales SKI

La date limite des inscriptions est **lundi 12 décembre 2022**. Merci de reprendre la lettre d'infos n°10 du 24 novembre dernier si vous avez des candidats bénévoles.

3-EPS – Session d'agrément Raquettes Luge

Une session aura lieu en visio pour ces deux activités physiques qui ne nécessitent pas de partie pratique le **vendredi 6 janvier à 12H30**. Séverine MEISSONNIER vous enverra le lien à réception de vos demandes d'agréments complétées et signées.

4-Lancement appel à projets Médiation familiale

La caisse d'Allocations familiales du Puy de Dôme a l'honneur de vous informer du lancement de l'appel à projets Médiation familiale.

Vous trouverez en suivant le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/PmQEXLNm274Rdx>

- la note de cadrage
- l'annexe Référentiel national de financement de la médiation familiale.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 28/02/2023.

5-Réponse au flyer « Proposition pour les parents d'enfants en difficultés (en attente d'orthophonie) »

Certaines écoles ont reçu un mail concernant une proposition de deux étudiantes de l'université de Lyon pour les parents en attente d'une prise en charge d'un orthophoniste.

Nous n'avons jamais été sollicités en amont pour donner notre accord. Monsieur l'inspecteur d'académie vous remercie de ne pas diffuser le flyer proposé.

1-Inscriptions à l'examen du CAPPEI session 2023

Vous trouverez en suivant le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/sJDb4yfKJ8PcMLx>

L'avis d'ouverture de l'examen du **Certificat d'Aptitude professionnelle aux Pratiques de l'Education inclusive (CAPPEI) – session 2023.**

Attention : cette information concerne les inscriptions à l'examen du CAPPEI, à ne pas confondre avec les demandes de départs en formation CAPPEI.

Le décret n°2017-169 du 10 février 2017 a institué la nouvelle certification du CAPPEI.

Ce certificat commun aux enseignants du premier et du second degré, est destiné à attester la qualification professionnelle des enseignants pour l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Les publics concernés sont donc les enseignants du premier degré et du second degré de l'enseignement public, titulaires et contractuels employés par contrat à durée indéterminée, ainsi que les maîtres contractuels, les maîtres agréés et les maîtres délégués par contrat à durée indéterminée des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Les inscriptions sont ouvertes du jeudi 01 décembre 2022 au lundi 16 janvier 2023.

L'inscription s'effectue obligatoirement via le site CYCLADES à l'adresse ci-dessous :

<https://cyclades.education.gouv.fr/cycandidat/portal/login>

La connexion s'effectue avec votre adresse mail académique et votre mot de passe.

Vous pouvez retrouver ces informations sur l'intranet académique sélia.

2-Inscription sur la liste d'aptitude de directeur d'école - Rentrée 2023

Je vous prie de bien vouloir trouver en cliquant sur le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/XWi3Xckrt4Rb9cp> les informations concernant l'inscription sur la liste d'aptitude de directeur d'école à compter de la rentrée 2023. Plusieurs documents sont à votre disposition :

- la circulaire qui fixe les modalités d'inscription sur la liste d'aptitude
- 3 annexes de candidature en fonction de votre situation en version word et pdf.

Ces documents feront l'objet d'une diffusion sur l'intranet académique Sélia.

Nouveauté 2023 : J'attire particulièrement votre attention sur le fait que chaque enseignant souhaitant solliciter un poste de directeur au mouvement 2023 doit être inscrit sur la liste d'aptitude. Cette nouvelle disposition concerne particulièrement les enseignants qui ont déjà

occupé des fonctions de directeur dans leur carrière (au moins 3 ans à titre définitif), et qui souhaiteraient à nouveau devenir directeur. Auparavant aucune action n'était nécessaire de leur part. Désormais, les enseignants qui sont dans ce cadre devront se conformer à un processus d'inscription décrit dans la circulaire et retourner l'annexe 3.

La date de retour des candidatures est fixée au Mercredi 21 Décembre 2022 par courriel exclusivement auprès de votre IEN de circonscription et en copie au service DDRH : ddrh-ia63@ac-clermont.fr

IMPORTANT : Les entretiens pour l'accès à la liste d'aptitude de directeur d'école auront lieu le mercredi 1^{er} Mars 2023, une convocation individuelle sera envoyée à chaque candidat sur leur boîte mail professionnelle.

Nous invitons les enseignants qui auraient un doute sur leur situation à prendre contact avec le service DDRH, pour s'assurer de la procédure à suivre.

Informations complémentaires

Un stage à destination des candidats qui souhaiteront présenter l'entretien pour la liste d'aptitude est proposée le mercredi 1^{er} Février 2023 à 14h30 à la DSDEN du Puy-de-Dôme, salle 001.

Si vous souhaitez y participer, il convient de vous inscrire en amont en envoyant un mail simple à l'adresse : [adrien.gondy\(@\)ac-clermont.fr](mailto:adrien.gondy(@)ac-clermont.fr) avant le mercredi 21 décembre 2023.

En fonction du nombre d'inscrits et de l'évolution du contexte sanitaire cela nous permettra de communiquer avec les participants si les modalités de ce stage évoluent (présentiel ou à distance).

Pour tout complément d'information sur la liste d'aptitude de directeur, vous pouvez prendre contact avec Adrien GONDY : 04-73-60-99-84 , ddrh-ia63@ac-clermont.fr ou adrien.gondy@ac-clermont.fr

3-Circulaire Temps partiels - Rentrée 2023/2024

Nous vous informons que la circulaire **des temps partiels 2022-2023** est mise en ligne sur le site de la DSDEN 63

https://selia.ac-clermont.fr/jcms/jcms/jcmsprod1_2858073/1er-degre-public-63-temps-partiel

Nous vous rappelons que les demandes de temps partiels (nouvelle demande, **renouvellement** et retour à temps complet) sont à retourner **à la DDRH avant le 28 Février 2023**.

1-Emprunt des valises littérature CANOPE

CANOPE a mis à disposition de notre circonscription 8 nouvelles valises.

Pour les emprunter, il vous faudra signer la charte et suivre les indications que vous trouverez sur le site de circonscription dans l'onglet *prêt de matériel* en suivant le lien suivant :

<https://mediascol.ac-clermont.fr/ien-chamalieres/2021/01/04/pret-de-materiel/> ou en cliquant sur <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/MGiHoHSkM5YsrsZ>

2-Conseils de classe innovants au collège de Bourg-Lastic : 5 minutes pour comprendre

- 1/ podcast de la web radio du collège : 3 min 47 d'écoute

<https://mediascol.ac-clermont.fr/college-willy-mabrut-bourg-lastic/2021/10/18/conseil-de-classe-la-revolution/>

- 2/ L'infographie : 1 min 13 de lecture

